ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignement professionnel : équipements

Question écrite n° 64305

Texte de la question

M. Christian Bourquin attire l'attention de M. le ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel sur la politique dite de « verdissement de l'administration ». En effet, un certain nombre d'administrations intègrent dans leur gestion des préoccupations environnementales. Il s'agit pour ces administrations d'engager des réformes allant du remplacement de l'attribution nominative de véhicules par la création de pool, à la mise en place de véhicules propres (GPL et électrique) ou à la création d'un parc de bicyclettes pour les trajets les plus courts. Ces réformes permettent de donner l'exemple d'un nouveau mode de vie ancré dans le respect de l'environnement tout en luttant activement contre la pollution atmosphérique. Il souhaiterait connaître sa position sur cette question, ainsi que les mesures déjà prises en ce sens et celles qu'il envisage de mettre en oeuvre prochainement au sein de son ministère.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale a, depuis 1998, engagé une politique très volontariste en matière de lutte contre la pollution atmosphérique. Ainsi, pour ce qui concerne l'administration centrale, qui inclut les services du ministre délégué chargé de l'enseignement professionnel, trois évolutions significatives peuvent être notées : l'attribution nominative de véhicules est très sélective, l'essentiel du service reposant sur un pool pour le transport des personnes et un parc polyvalent pour les véhicules utilitaires ; la rénovation du parc automobile s'est traduite par le renouvellement de quinze véhicules de particuliers et de deux utilitaires équipés en GPL et d'un véhicule électrique, soit un tiers du parc ; chaque site dispose d'un emplacement de stationnement réservé aux deux roues. Cette orientation sera maintenue et amplifiée. Un correspondant « verdissement de l'administration » est en cours de désignation au sein de la direction de l'administration (sous-direction de la logistique de l'administration centrale) pour mettre en oeuvre dans les meilleures conditions, en liaison avec le ministère de l'environnement, la politique gouvernementale en la matière dans tous les aspects de la vie quotidienne d'une grande administration centrale.

Données clés

Auteur : M. Christian Bourquin
Circonscription : Pyrénées-Orientales (3e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 64305
Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat
Ministère interrogé : enseignement professionnel
Ministère attributaire : enseignement professionnel

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 juillet 2001, page 4201
Réponse publiée le : 24 septembre 2001, page 5454